



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hommages nationaux

Question écrite n° 85673

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur l'intérêt d'instituer une journée nationale du souvenir en hommage à l'exil de l'Espagne républicaine à la suite de la chute de Barcelone et de l'instauration de la dictature franquiste. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour envisager cet hommage.

Texte de la réponse

La politique de mémoire mise en oeuvre par le ministère de la défense s'attache à conserver et à transmettre les patrimoines culturels issus des conflits contemporains auxquels la France a participé. C'est ainsi que 11 journées nationales du souvenir ou d'hommage, instituées par un texte paru au Journal officiel, figurent au calendrier commémoratif officiel. Elles donnent lieu chacune à une cérémonie patriotique à l'échelon national, à une cérémonie départementale organisée par le préfet, représentant de l'Etat, ainsi qu'à de nombreuses cérémonies communales dont l'organisation est laissée à l'initiative des maires. La guerre qui a déchiré l'Espagne de 1936 à 1939 était une guerre civile à laquelle la France n'a pas pris part. Par conséquent, il n'est pas envisagé d'instituer une journée nationale en hommage aux victimes d'un conflit s'étant déroulé sur le territoire d'un Etat étranger. Pour autant, il convient de préciser que, dans le cadre du cycle mémoriel lié au 70e anniversaire de la Libération du territoire national, la ville de Paris et le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire ont rendu, le 24 août 2014 et le 24 août 2015, un hommage officiel aux combattants de la « Nueve », unité de la 2e division blindée majoritairement composée de républicains espagnols exilés qui fut la première à entrer dans la capitale française au soir du 24 août 1944. Aussi, le secrétaire d'Etat reste-t-il attentif à l'action menée par l'Association « 24 août 1944 » et à la poursuite de son travail de valorisation mémorielle des combattants espagnols.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85673

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5672

Réponse publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7716